

Mutualisation

Publié le 12/10/2023

Depuis le 1er janvier 2018, la Ville de Cavaillon et la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse sont engagées dans un schéma de mutualisation.

Les deux collectivités ont ainsi réussi à instaurer un système vertueux, gagnant-gagnant, où l'expertise existante est mise à disposition des deux institutions, par principe de subsidiarité.

La mutualisation permet :

- la mise en place de projets de plus grande envergure : projet de santé au travail, deuxième carrière, attractivité, etc.
- l'échange de pratiques, savoir-faire, informations par les équipes : analyses des évolutions législatives, présence sur même site d'un binôme métier apte à épauler techniquement les gestionnaires, etc.
- l'harmonisation et l'optimisation des outils : fiches de postes, fiches d'évaluation, fiche d'évaluation stagiaires, etc.
- une professionnalisation accrue des équipes par la valorisation de l'expertise existante secteur par secteur : SIRH, pilotage masse salariale, etc.
- une efficacité et une rapidité accrues dans le traitement des dossiers,
- une transversalité des équipes qui permet l'émergence d'une culture commune aux deux collectivités ainsi qu'une lisibilité accrue du binôme ville/agglo, de ses projets (image et rayonnement accrus),
- un meilleur maillage du territoire en termes de politique publique d'urbanisme,
- un climat social apaisé du fait d'une harmonisation et d'une transparence accrue démythifiant les conditions de travail réelles dans les deux collectivités,
- un effet catalyseur pour les autres communes membres de LMV qui voient la convergence des projets avec la ville centre,
- une harmonisation vers le haut au bénéfice des agents des deux collectivités : instauration de la participation employeur « mutuelles », contrat de prévoyance, etc.

Depuis 2018 la mutualisation s'est amplifiée. 19 postes, principalement en urbanisme et en RH sont aujourd'hui concernés, avec des quotités allant jusqu'à 90%.

